

AAMTI
10e Congrès National

Vendredi 3 octobre 2025 à la Rochelle

- 9h00 **Discours des instances**
*Le Président de la conférence des Bâtonniers de France, Maître Jean-Raphaël FERNANDEZ,
Le Président de la conférence des Bâtonniers du Grand Ouest, Maître Frédéric LANGLOIS,
La Présidente du Conseil National des Barreaux, Maître Julie COUTURIER,
Le Bâtonnier du Barreau de la Rochelle, Maître Daniel CHARCELLAY,
La Présidente du département de la Charente-Maritime, Madame Sylvie MARCILLY.*
- 9h45 **Intervention de Monsieur Nicolas BERNON**
Ingénieur géologue spécialisé dans la réduction des risques de catastrophe
Sur le thème : Comprendre les risques relatifs aux phénomènes naturels, Érosion côtière, élévation du niveau marin, changement climatique, sous-sol, tremblement de terre, risques naturels et technologiques) et le devoir d'information aux acquéreurs.
- 10h30 **Pause**
- 10h45 **Intervention de Monsieur Didier ARTUS**
Président du Tribunal Administratif de Limoges
Sur le thème : Prévenir les risques collectivement : Les arrêtés de péril, Les Plans de Prévention des Risques (PPR) et leurs conséquences.
- 11h30 **Intervention de Monsieur Sandu HANGAN**
Chef de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Charente-Maritime à La Rochelle.
Sur le thème : Le bâti dans les périmètres protégés et les secteurs sauvegardés, quel impact sur la transaction immobilière ?
- 12h30 **Pause déjeuner**
- 14h00 **Intervention de Madame Jeannette GUINAUDEAU**
Fondatrice et dirigeante de "Espace investissement" et promoteur immobilier
Sur le thème : La construction sur existant de manière professionnelle
- 14h45 **Intervention de Madame Anne-Claire PÂRIS**
Architecte DPLG spécialisé dans l'écoconstruction et la préservation du patrimoine ancien
Sur le thème : La rénovation énergétique et la construction pour soi-même, quels enjeux, quelles précautions pour les Transactions Immobilières
- 15h30 **Intervention d'un universitaire**
Professeur d'université spécialisé en Droit civil et en Droit des contrats
Sur le thème : Les assurances, les précautions liées à la réalité des travaux et les informations précontractuelles
- 16h30 **Fin de la journée d'étude**